



Association Médecine
et Clinique PSYchanalytique

FORMATION PROFESSIONNELLE

Clinique de l'abandon chez les enfants placés

Contexte

Les enfants placés ont ce trait commun d'être traversés par la question de l'abandon. Un placement ordonné par un juge signe le fait que les premiers autres en charge de leur humanisation ont abandonné leurs devoirs parentaux et leur position d'autorité.

Argument

La place de l'enfant devient ainsi une « non place » puisqu'il est laissé seul face à son immaturité. Le placement lui ouvre la possibilité de créer de nouveaux liens et de rencontrer des adultes responsables à qui adresser ses souffrances et ses questions.

Les difficultés rencontrées par les professionnels sont multiples et ils sont souvent désemparés face aux manifestations psychiques des enfants placés.

Il persiste un avant du placement avec son lot de traumatismes, de carences et de maltraitances de tous ordres.

L'enfant face à l'abandon a développé des mécanismes de survie, son lien aux autres et la confiance accordée à la parole et à une autorité sont réduits au néant. Il vient rejouer ces premiers liens chaotiques avec les professionnels qui s'occupent à présent de lui.

L'éviction du lieu familial, nécessaire dans certains cas, est aussi difficile pour l'enfant et implique un deuil pour lui afin qu'il puisse investir de nouvelles modalités de liens.

L'enjeu pour une équipe est d'accueillir chaque enfant là où il en est, et d'identifier des axes de travail pour lui permettre de créer un nouveau type de relations aux autres.

Ce sont des conditions nécessaires pour conférer au placement une valeur d'acte et inscrire une temporalité dans l'histoire de l'enfant. Ainsi, il prend la qualité « d'évènement », signe un avant et un après dans la vie des enfants placés et ouvre une voie à la subjectivation de leur histoire avec la construction d'un récit singulier.

Objectifs de la formation

- Approche théorico-pratique de la clinique de l'abandon.
- Apprendre à identifier les défenses mises en place par un enfant et à savoir y répondre.
- Réfléchir au travail d'équipe dans l'institution.
- Montée en compétence des professionnels.

Scénario pédagogique : thèmes de la formation

- Introduction aux journées

Le thème de l'abandon est central dans la clinique des enfants placés bien que ce terme soit souvent éludé et remplacé par celui de séparation. Or, ces enfants séparés de leur famille nous apprennent que cette séparation réelle, ordonnée par un juge, échoue parfois à opérer une séparation psychique garante de l'avènement d'une place pour la parole de l'enfant. De plus, cette séparation signe l'abandon des positions symboliques des parents et peut, dans certains cas, rabattre l'enfant dans une position intenable d'« être » laissé tomber avec ses incidences inéluctables de répétitions.

Cette formation en deux jours s'intéressera plus particulièrement à cerner au plus près la dimension réelle d'un abandon, ses effets sur l'enfant ainsi que les suppléances nécessaires à mettre en œuvre pour inscrire l'enfant et le sortir de cette position d'objet abandonné.

- Thèmes abordés :

- **L'abandon des deux positions** (maternelle et paternelle), **leurs effets** (violences, maltraitements, carences) et **leurs incidences** (confusion pour l'enfant dans son rapport à l'autorité, à la parole et dans ses liens aux autres).
- **Le traumatisme de l'abandon** : Nous examinerons le concept de traumatisme, ses effets sur l'enfant, ses incidences et ses modes de résolution. Les notions de deuil et de temporalité seront les fils conducteurs de ce dépliage du traumatisme.
- **L'enfant placé et les conséquences sur son devenir** : Nous analyserons en premier lieu les ratages de certains placements et l'incidence des déplacements de lieux, parfois multiples pour les enfants concernés. À partir des statistiques disponibles nous étudierons les issues réduites pour leur devenir. Ils deviennent pour la majorité des objets du social au sortir des institutions de la protection de l'enfance. Puis nous ouvrirons notre sujet au basculement dans la délinquance, opéré par certains enfants à l'orée de l'adolescence. Ce changement de statut, de

victime à protéger à auteur d'actes nous permettra d'introduire le concept de déni et d'établir un repérage sur son articulation familiale et sociale.

- **Manifestations psychiques de l'enfant placé et mise en place de défenses pour sa survie** : Nous identifierons les différents mécanismes de survie mis en place par l'enfant pour survivre à l'abandon et la manière particulière qu'il a de se nouer aux autres. Nous nous appuierons sur les travaux de Winnicott, de Jenny Aubry et Jean Bergès pour mesurer l'impact de l'abandon sur le corps de l'enfant et sa manière singulière de faire entendre sa détresse (transgressions, troubles alimentaires, passages à l'acte).
- **Le placement : une suppléance à la désertion parentale** : Nous engagerons nos réflexions sur la « notion » de responsabilité collective et individuelle dans les prises en charge des enfants placés, ceci pour nous conduire vers celle de « suppléance » à différencier du terme de substitution.
- **Le travail en équipe : outils et conditions pour ouvrir une place à la parole de l'enfant** : Nous dégagerons enfin de notre travail des hypothèses concernant l'articulation des différents professionnels de l'institution et aussi avec les familles lorsqu'elles tiennent encore une place dans la vie de l'enfant. Nous terminerons par la question de la place de la parole de l'enfant dans les institutions.

Intervenants

Dr Louis Sciara : Psychiatre et psychanalyste, membre de l'AMCPSY et de L'ALI.

Aurore Hoang-Di Ruzza : Psychologue clinicienne et psychanalyste, membre de l'AMCPSY et de L'ALI.

Omar Guerrero : Psychologue clinicien et psychanalyste, membre de l'AMCPSY et de l'ALI

Méthode pédagogique et évaluation

Formation interactive combinant des apports de connaissances, des échanges d'expériences entre participants et formateurs. Analyses de situations et élaboration collective.

À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation sera remis aux participants.

Populations cibles et prérequis

Formation à destination des équipes d'accueil des enfants placés sur décision judiciaire. Elle s'adresse aussi aux intervenants dans la chaîne de décision et de gestion des placements : juristes, sociologues, assistantes sociales, etc.

Pas de prérequis particuliers.

Durée et lieu de la formation

Formation de deux jours.

Lieu : en institution

Budget de la formation :

Le coût de la formation est de 2 600 €.

Participation de personnes en situation de handicap

Pour l'inscription et la participation de personnes en situation de handicap, prière de prendre contact directement avec le référent handicap de l'AMCPSY par le biais du site amcpsy.com (Rubrique nous écrire > objet de votre demande > (déroulant : accueil d'une personne en situation de handicap) ou avec le Responsable administratif au moment de l'inscription.